



Conseil de quartier du Centre-ville

Compte-rendu de la plénière du jeudi 14 novembre 2019

Présents : 11 membres
Excusé (s) : 6 membres
Secrétaire : Jacky Frémy

★ ★ ★

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 10 octobre 2019
- 2- Projet de Street Art
- 3- Bilans divers
 - La lutte contre les mégots
 - La sécurité aux abords des écoles
- 4- Sujets divers :
 - Aire de jeux pour enfants
 - Passages piétons en 3D
 - Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?
- 5- Délibération communautaire
- 6- Actualités
- 7- Derniers rendez-vous
- 8- Pot de l'amitié

1- Validation de la dernière plénière

Le compte-rendu de la plénière du 10 octobre 2019 est validé à l'unanimité.

2- Projet de Street Art

. Après avoir parcouru pendant 2 heures le centre-ville à la recherche de murs nus et dégradés, Jean-Jacques Baron et 2 autres membres ont photographié une trentaine de façades autour du centre-ville.

Amandine, graphiste conceptrice 2D sur ordinateur et fille de Jean-Jacques, a habillé les murs avec différentes œuvres de Street-Art de sa composition et de copies (sa présentation ne pourra donc pas être mise sur le site réservé du fait de copyright). Après s'être appropriée le cadre des réflexions formulées par les membres du Centre-ville, elle a imaginé de manière contrastée, le mur nu photographié et de l'autre le mur peint, en jouant sur la texture des bâtiments. Avec le logo « art et histoire » et la devise en breton

« Unis, nous sommes forts » de la ville, ce projet de Street Art s'appuie sur une projection imaginaire de quelques murs nus privés et publics du centre-ville. Elle est basée sur :

- une réappropriation de l'espace dit « nu »
- la mise en avant de la richesse culturelle et historique de la ville
- un attrait visuel et touristique par la création d'une nouvelle identité visible de la ville
- la modernité et l'encouragement à la créativité
- l'alliance entre l'aspect traditionnel des maisons à colombages de la ville et ses façades neuves, explorant de nouveaux paysages urbains
- la prévention potentielle des risques d'une dégradation murale future

Remarques :

- Un mur de Street Art n'est normalement plus tagué
- Au vue des coûts, ce projet artistique pourrait être sponsorisé par des entreprises du territoire qui pourraient rajouter leurs noms au logo de la ville, tout en étant prudent sur le choix des esquisses proposées.
- La législation est très protectrice des œuvres réalisées par les artistes.
- Commencer sur des murs appartenant à l'administration territoriale, permettrait de démarrer le projet progressivement, sous réserve que les élus le valident et votent un budget.
- L'aval de l'architecte des Bâtiments de France est obligatoire sur les murs proposés sur le diaporama qui se trouvent dans son périmètre (500 m autour de la cathédrale).
- Pour favoriser le projet, il vaut mieux inviter en premier, les propriétaires de murs tagués à participer au projet.
- Les propriétaires privés des murs concernés doivent également adhérer au projet et valider la création de l'artiste. L'accord du syndic de copropriété est nécessaire dans le cadre d'un bâtiment avec plusieurs propriétaires (réunion une fois par an en général).
- La mise en place d'un concours avec un code couleur permettrait de favoriser la créativité tout en respectant les règles exigées par les Bâtiments de France.
- L'office du tourisme pourrait présenter et accompagner ces œuvres avec ses guides touristiques.
- A l'entrée des villes, les trompes l'œil contribuent à diminuer la vitesse des véhicules.

Question : Dans une des rues centrales, une devanture en mosaïque est actuellement couverte de papier jaune. Qu'est-ce qui peut être fait pour supprimer cette verrue ?

Réponse : Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain (OPAHURU), tous les propriétaires ont été répertoriés sur un périmètre donné (cœur de ville). Ils peuvent être accompagnés pour rénover leurs biens. Malgré ces mesures incitatives, tout propriétaire récalcitrant peut être taxé (mesures coercitives) avant d'être expatrié au bout d'un délai relativement long, comme le seront prochainement ceux de la galerie Kéréon (ancienne Dame de France). Attention, tous les propriétaires du centre-ville ne sont pas forcément riches. Avec des prix prohibitifs et des locaux insalubres, une délibération a également été prise pour contrer certains propriétaires de commerces à baisser leurs loyers.

Autres remarques :

- Pour un membre, l'intérêt particulier prime encore sur l'intérêt général d'une cité.
- Dans le cadre du festival Hip Hop New School, un graffeur mexicain est venu animer, cette année, quelques séances avec des scolaires de Penhars.

3- Bilans divers

3a- La lutte contre les mégots

Depuis la dernière plénière, 15 bureaux de tabac ont reçu la visite d'un membre des conseils de quartier, à charge pour eux de sensibiliser leurs clients fumeurs en distribuant gratuitement les derniers cendriers de poche achetés par le service de la démocratie de proximité. Deux entreprises ont été démarchées dans le cadre du mois sans tabac. 5 500 cendriers de poche ont été distribués à ce jour.

Cette campagne engagée par Silvalodet et le conseil de quartier du Centre-ville devrait, normalement, perdurer l'année prochaine.

3b- La sécurité aux abords des écoles

Les flyers validés par le conseil de quartier d'Ergué-Armel, sont actuellement distribués dans 5 écoles publiques de la ville : Émile Zola, Victor Hugo, Pauline Kergomard, Yves Le Manchec et Ferdinand Buisson. Ce sont les premières écoles démarchées par les responsables de secteur périscolaire au regard de l'importance des problèmes de circulation qu'elles soulèvent aux heures d'entrées et de sorties des élèves. L'objectif est d'informer progressivement tous les directeurs d'établissements sur ces problèmes d'incivilité récurrents.

4- Sujets divers

4a- Aire de jeux pour enfants

Le seul endroit qui pourrait accueillir une aire de jeux pour enfants au centre-ville, se trouve derrière la Maison de la Petit Enfance, le long du Steïr.

Il serait souhaitable de faire une aire fermée afin que les chiens ne puissent faire leurs besoins sur cet espace réservé aux tout-petits. Elle devra être accessible aux enfants en situation de handicap.

Autres lieux envisagés :

- Est-ce que l'esplanade du Frugy, le long de la rue de la Déesse pourrait être envisagée ?
- Ou alors, près du jardin Max Jacob, beaucoup moins visible avec le théâtre et le pôle Max Jacob devant ?

4b- Passages piétons en 3D

Dans le cadre du sujet « Agir contre les incivilités » et notamment la réduction de la vitesse, sujet choisi par les membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel, il a été évoqué l'aménagement d'un passage piéton en 3D.

Une vingtaine de villes en France (Troie, Chartres, Calais, Montauban, Miramas, Nantes...) ont installé ce type de passages piétons dans certaines zones dangereuses. Leurs coûts d'aménagement peuvent varier suivant le revêtement de la voirie, car il faudra jouer avec les couleurs (coûts variables).

Plusieurs emplacements existants pourraient accueillir un passage piéton pour améliorer la sécurité des piétons :

- Boulevard de Kerguelen en face la Poste

- Rue du Palais, en face le tribunal
- Au Cap Horn, devant le Super U, en face la passerelle
- Avenue de la Libération, en entrée de ville
- Rue Jean Jaurès

4c- Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?

En préambule, les membres ont relevé plusieurs aspects positifs :

- Amitié entre les membres
- Connaissances et découvertes diverses

Les points à améliorer :

- Un groupe de 7 personnes maximum, avec un responsable pourrait travailler un projet en dehors des plénières. Ce groupe qui devra disposer d'une salle, serait chargé de mener son projet, de l'écrire réellement et de le présenter en plénière pendant 30 minutes au moins sans être interrompu.
- Plusieurs points-presse montreraient aux citoyens, l'intérêt de participer aux conseils de quartier, l'objectif étant d'attirer des gens qui ne font pas partie du conseil de quartier, ceci dans un but d'ouverture.
- Des nouveaux membres devraient être intégrés tous les six mois.
- Le périmètre du conseil de quartier du Centre-ville qui va de l'Eau Blanche au Cap Horn, est trop vaste.

Remarques des membres :

- En début du mandat, un des membres présents rappelle qu'il n'aurait pas aimé avoir son nom dans la presse. Après 2 années de participation, cette même personne se sent plus à l'aise pour parler de son rôle au sein du conseil de quartier.
- Concernant l'anonymat, un autre souligne que les membres ne sont pas des professionnels de la communication. Alors que la démarche citoyenne du conseil de quartier pourrait être pervertie par des médias avertis et malveillants, il est nécessaire de faire attention à la prise de pouvoir extérieure qui pourrait s'instaurer.
- Les conseils de quartier ne sont que des forces de propositions.
- Lors d'un inter-quartier, la presse a relaté les sujets abordés par les conseils de quartier. Les gens pourraient peut-être venir et ainsi compléter les groupes au regard du nombre de membres présents aux plénières sur cette fin de mandat.
- Si le projet présenté en conseil de quartier était validé par les élus, une réunion publique pourrait peut-être compléter et agrémenter la réflexion.

Autres remarques

- Le règlement intérieur a été validé à l'unanimité par les membres des 4 conseils de quartier lors de la 1^{ère} plénière de cette mandature 2017/2020. Il a été élaboré en septembre 2014 avec 2 représentants par quartier, accompagnés des élus référents.
- Par rapport à la 1^{ère} mandature des conseils de quartier, la diminution du nombre de membres du collège associatif a favorisé la parole des autres membres recrutés individuellement au sein de cette instance. L'objectif de la municipalité a été de répondre aux sollicitations des citoyens volontaires (personnes tirées au sort sur listes électorales ou pas), sur les sujets choisis par les membres des collectifs d'animation tout en prenant en compte leurs remarques.
- Le périmètre de chaque conseil de quartier a été établi sur des données historiques.
- Les membres des conseils de quartier ne peuvent pas mesurer l'impact ressenti sur le fonctionnement même des services de la ville depuis le début du mandat. Avec

cette baisse des dotations de l'État qui a modifié les habitudes de certains services, le service public a dû opérer de nombreuses réorganisations pour garantir au mieux, ses missions. Un réel changement de mentalité s'est opéré progressivement au sein de l'administration territoriale, notamment avec le choix des sujets par les membres des conseils de quartier, comme la gestion des déchets des commerçants, la sécurité aux abords des écoles... censés être réservés aux seuls techniciens. Anticiper les dates de travaux de voirie qui sont aujourd'hui annoncées sur le site de la ville, a également été un changement important pour coordonner les différents acteurs (Eau, gaz, électricité, assainissement, haut-débit...). Quimper + a aussi obligé les services à apporter une réponse individuelle adaptée et plus rapide, à tous les citoyens ayant téléchargé l'application.

5- Délibération adoptée au conseil communautaire

Création d'un service commun de restauration collective

Quelques membres sont allés visiter la cuisine centrale du Symoresco. Le syndicat sera dissout à compter du 1^{er} janvier 2020. Un service commun de restauration collective va lui succéder. Il s'agit d'un changement de forme juridique, la qualité de production demeurant inchangée.

6- Présentation des actualités

5a- Actualités de quartier :

<input checked="" type="checkbox"/>	Que devient l'ancien office de tourisme	17/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention des inondations. « Consensus acquis »	
<input checked="" type="checkbox"/>	Cheval de labeur. Un label d'encouragement	18/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Route de Brest. La maison des gardiens bientôt en travaux	
<input checked="" type="checkbox"/>	A la place de l'ancien hôpital psy, 340 logements	19/10
<input checked="" type="checkbox"/>	La mairie peut aider à financer des travaux	23/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Noël sur les façades, place Saint-Corentin	26/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Galerie Kéréon. La petite maison fait de la résistance	
<input checked="" type="checkbox"/>	La rue du Frouit bouillonne de vie et d'envies	05/11

5b- Informations générales :

<input checked="" type="checkbox"/>	Il milite pour de plus de sécurité à vélo en ville	16/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Clinique mutualiste de Kerlic. « Un outil ultramoderne »	
<input checked="" type="checkbox"/>	Les foyers jeunes s'ouvrent aux seniors	

Moulin Vert. Un nouveau parc d'éco pâturage
Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion publique du 24 octobre où il a été réclamé une 2ème clôture pour les promeneurs en situation de handicap qui habitent le secteur (clôture électrique initialement prévue pour garder les moutons) et un grand jeu en bois.

Penhars. Le Graff pour respecter l'environnement
Afin de mieux respecter l'environnement du quartier, la MPT de Penhars invite chaque année un graffeur étranger pour initier les enfants à cet art de la rue. Ce projet de Street Art nécessite une bonne anticipation des acteurs car l'utilisation

d'un mur sur un bâtiment doit être avalisée par les propriétaires qui se réunissent en général une seule fois par an, lors de la réunion du syndic de copropriété.

<input checked="" type="checkbox"/>	Vingt-trois arbres abattus pour refaire le trottoir	22/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Ehpad de Kermoysan. Un projet « avant-gardiste »	24/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Ligne Quimper-Orly : Chalair se veut rassurant	25/10
<input checked="" type="checkbox"/>	A Kérroué, les riverains voient enfin la lumière	28/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Démographie. Deux fois plus de bretons en 200 ans	30/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Cuzon. Projet de lotissement dans un quartier enclavé	31/10
<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets. Des poubelles grises plus légères	07/11
<input checked="" type="checkbox"/>	Les huit commandements du zéro déchet	
<input checked="" type="checkbox"/>	23 et 24 novembre, place Saint Corentin	
<input checked="" type="checkbox"/>	Un chantier pour rénover un lavoir abandonné de Kermabeuzen	
<input checked="" type="checkbox"/>	Locmaria. Une étape cruciale	09/11
<input checked="" type="checkbox"/>	Rocade de Kermoysan. Bientôt réaménagée	11/11
<input checked="" type="checkbox"/>	Centrale photovoltaïque. L'appel à projet lancé	12/11
<input checked="" type="checkbox"/>	L'église de Locmaria fermée pendant huit mois	13/11
<input checked="" type="checkbox"/>	Rouler de nuit. La galère des cyclistes Quimpérois	
<input checked="" type="checkbox"/>	Parc de loisirs couvert. Permis accordé	14/11

7- Derniers rendez-vous

Visite de la Maison du patrimoine : le mercredi 20 novembre 2019 à 18h

La Maison du patrimoine s'est installée il y a 15 ans dans l'Hôtel de Boisbilly pour y exercer ses nombreuses activités autour de la protection et de la valorisation du patrimoine de Quimper. Que diriez-vous de découvrir l'envers du décor de ce monument qui surplombe la Place au Beurre ?

Fin de la mandature : le mercredi 27 novembre 2019 à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Concours « Dessine-moi Noël »

- ↪ du 23 octobre au 11 décembre 2019,
- ↪ 3 membres volontaires du conseil de quartier du Centre-ville se retrouveront pour délibérer le vendredi 13 décembre 2019 à 14h30 à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper
- ↪ Remise des prix le mercredi 18 décembre 2019 à 16h30 à l'Hôtel de ville et d'agglomération.

Philippe Calvez clôt la séance à 22h20, après avoir remercié les membres de leurs participations. Chacun est ensuite convié à prendre le pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance
Jacky Frémy